



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt- trois le douze décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MM FAU- BOUTES- MONTAGNE- MME FADDI - AJCHENBAUM- FRASSIN - MM-MAURIES - GARDELLE -LAROCHE -LENCOU -VIALA -MME BONNASSIEUX- MM DAGUZAN- RAMUSCELLO -VIALA - RICARD -VERHNES -BOUTIE -BAZART- CARAYON- CURETTI- BRESSOLLES- COLOMBIER- AYRAL- BARBERA- MOULET- GALZIN- ALBERT- GAYRAUD - MME VALERO -RABOU-ARMENGAUD- KAZIMIERCZAK

EXCUSES : MM MOLIERES – VANDENDRIESSCHE- CHIHA

PROCURATION : MM NUNES a donné procuration à MM MAURIES MM OURCET a donné procuration à MM BOUTES MM MAZARS a donné procuration à MM CARAYON

N° 2023/163

Objet : EHPAD Résidence La Grèze : Augmentation de crédits-

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, a approuvé à la majorité : (2 contres GARDELLE - LAROCHE)

- Approuve la décision modificative du Budget Annexe EHPAD 2023 Résidence La Grèze prévoyant des augmentations de crédits comme détaillées ci-dessous :

Objet des dépenses	Augmentation de crédits				Observations
	Dépenses		Recettes		
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes	
<u>FONCTIONNEMENT</u>					
Alimentation	6063	10 000,00 €			
Audit Qualité	617	2 000,00 €			
HAS contrôle	6226	1 500,00 €			
Honoraires avocat OIG	6338	5 000,00 €			
ZRR	64131	100 000,00 €			
Autres impôts et taxes	64151	40 000,00 €			
Personnel non titulaire					
Personnel de remplacement	64784 673	8 000,00 € 10 000,00 €			
Œuvres sociales					
Titres annulés sur exercices antérieurs (aides sociales avancées d'un résident sur 2022)					

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,
Christian MONTAGNE